

Pouvoir central et pouvoirs périphériques

Comme il est rappelé dans la présentation générale du laboratoire, un territoire existe à partir du moment où il est pensé et délimité par ceux qui l'occupent. La frontière apparaît ainsi d'abord comme une limite que les autres ne doivent pas franchir et la culture qui y est assimilée apparaît également, dans un premier temps, comme enfermement, repli sur soi-même. L'actuelle crise en Ossétie du Sud et celle d'Abkhazie en sont une forme d'illustration dans le contexte complexe de la redéfinition des majorités et des minorités dans les pays de la CEI, dans la période de l'après-guerre froide. Et pourtant toute frontière est aussi zone de contact et, de ce fait, vouée à être transgressée, ce qui conduit au brassage des cultures dans cette zone particulière d'entre-deux que sont les frontières et aussi au delà. Les cultures semblant ne pouvoir se satisfaire de leur enfermement cherchent à s'enrichir au contact l'une de l'autre : cela conduit à ce qu'il est convenu d'appeler aujourd'hui interculturelité. Mais celle-ci pour ne pas dégénérer doit être constamment repensée.

La représentation du territoire et de ses limites est une composante première dans la formation des identités des individus et des groupes. Le cas des Allemands des Sudètes est à cet égard révélateur : d'Allemands faisant partie de la majorité germanophone de l'Empire austro-hongrois ils deviennent une minorité après les traités qui constituent, au lendemain de la Première Guerre mondiale, l'Etat tchécoslovaque. Ils construisent alors une identité presque de toutes pièces dans un but de revendications politiques à partir de l'existence d'un territoire connu sous la dénomination géographique de Sudètes, d'une histoire et d'une culture commune ayant la caractéristique particulière d'être au contact du monde slave auquel ils peuvent s'opposer mais avec lequel ils pourraient aussi bien rechercher une symbiose. L'effondrement des Empires crée de nouvelles minorités qui cherchent à s'affirmer et à obtenir la reconnaissance de droits qu'elles fondent par une histoire et une culture. L'exemple des Sudètes n'est en ce sens qu'un cas particulier, peut-être exemplaire de par son artificialité. A leur nom est associé celui d'expulsion et de réfugiés, une forme de migration forcée qui est aujourd'hui l'objet d'un nouveau débat dans l'Allemagne unifiée et dans la Hongrie post-communiste. Cet axe étudiera l'éclatement des empires wilhelminien et austro-hongrois après la Première Guerre mondiale, mais aussi l'éclatement de l'Empire soviétique après 1990, il induira également une réflexion sur les migrations par la transformation du statut des frontières politiques ainsi que sur les contacts en osmose entre cultures.

L'intégration européenne

L'intégration européenne, comme remède aux conflits nationaux après les deux conflits mondiaux puis après la fin du monde bipolaire de la Guerre froide (derniers élargissements de l'UE), fournit le prétexte à l'étude d'un sorte de contre-modèle qui cherche pourtant aussi à s'établir comme une nouvelle forme d'empire quand il est question d'« Europe puissance ». Il s'agira ici d'étudier les motivations, les objectifs et les effets du processus européen d'intégration qui, après la Deuxième Guerre mondiale, fait perdre à l'Allemagne sa position de puissance centrale menacée d'encercllement et permet à la France de compenser sa situation périphérique. Chacun contrôlant chacun, personne ne peut à proprement parler dominer l'autre même si, au sein même de l'Europe reconstituée, on peut à nouveau imaginer des alliances opposées. Mais il ne peut plus s'agir que d'alliances politiques de circonstance pour faire basculer les décisions à Bruxelles dans un sens ou dans un autre et non d'alliances visant à prendre le pouvoir sur l'autre

que ce soit par des moyens économiques, commerciaux ou militaires. Pour les germanistes, anglicistes et slavistes, il sera intéressant de chercher à répondre en commun à la question de savoir dans quelle mesure l'Allemagne unifiée est recentrée au sein de l'Union européenne en train de s'élargir vers l'Est tout en étant neutralisée par le facteur d'intégration supranationale de la construction européenne. La dialectique de l'intégration européenne permettra d'analyser de façon exemplaire les relations entre pouvoir central et pouvoirs périphériques et la recherche d'un nouveau modèle de fédéralisme intégrateur.

1. L'évolution de l'unification intérieure de l'Allemagne, pour vérifier dans quelle mesure le système ouest-allemand de la RFA tel qu'il a existé de 1949 à 1990 parvient à intégrer dans l'Europe les nouveaux Länder issus de l'ancienne RDA. Les nouveaux Länder servent, par ailleurs, de tremplins à l'Allemagne unifiée pour mener une double action en direction des Pays d'Europe centrale et orientale : trouver des débouchés commerciaux, mais aussi stabiliser ces pays pour éviter des flux migratoires en direction de l'Allemagne et créer avec eux un système de sécurité commun. La Pologne, la Hongrie et la République tchèque jouent dans ce contexte un rôle essentiel, mais aussi les pays baltes et l'enclave de Kaliningrad, l'ancien Königsberg. Un intérêt particulier peut être porté dans ce cadre à ce qu'il est convenu d'appeler le « triangle de Weimar », aux relations donc entre la France, l'Allemagne et la Pologne.
2. Le rapport aux pays scandinaves (Danemark, Suède, Norvège) relève d'une autre catégorie dans la mesure où ces pays sont assimilés à un modèle social présenté comme un contrepoids traditionnel à l'Europe méridionale.
3. La poursuite de l'intégration européenne pose inévitablement la question de ses propres limites, et des tensions qu'elle peut soulever sur ses marges orientales : si l'élargissement de l'Union européenne aux pays Baltes n'a pas provoqué de crise internationale majeure, la perspective d'une adhésion de l'Ukraine à l'UE se révèle génératrice de conflits entre l'UE elle-même et la Fédération de Russie. Cette dernière, sur la base d'une structure fédérative ouverte, semble aujourd'hui en mesure de procéder à l'intégration en son sein de territoires (Abkhazie, Ossétie du Sud, Crimée) situés dans des États souverains (Géorgie, Ukraine), mais qui ont proclamé unilatéralement leur indépendance. Ce sont ainsi deux modèles d'intégration qui se font face, dans lesquels les notions de frontière et de migration, celles d'intérieur et d'extérieur, sont utilisées dans des contextes et à des fins différentes, qu'il importe de bien distinguer.
4. L'intégration européenne pose la question des rapports entre pouvoirs régionaux et pouvoir central (ou pouvoirs centraux) en termes de subsidiarité à plusieurs niveaux. L'Allemagne apparaît même à certains comme un modèle sinon de référence du moins d'« expérience » de par ses structures fédérales et la prise de conscience relativement rapide des enjeux européens pour les États fédérés que sont les Länder. Il apparaît important d'étudier le mode de fonctionnement du fédéralisme allemand et de ses capacités d'adaptation en matière en particulier de péréquation financière entre États fédérés au nom de l'unicité des modes de vie d'un même pays pour en apprécier les éventuels effets sur la réflexion entreprise sur le fédéralisme européen.

Si les transferts culturels et les échanges commerciaux retiendront l'attention, il conviendra de ne pas négliger les flux migratoires et les politiques de ces États en matière de législation sur les étrangers et le droit d'asile, ceci permettant d'identifier vers quel modèle culturel l'Europe du Nord-Ouest est en train d'évoluer : une société plutôt multiculturelle fondée sur la tolérance ou

une société exclusive disposant d'une « culture de référence » servant à refouler les groupes ethniques ou sociaux jugés indésirables. Mais il conviendra aussi de dépasser l'étude d'une relation limitée aux simples rapports de l'Allemagne à l'Europe et des pays de l'Europe du Nord-Ouest à l'Allemagne pour voir dans quelle mesure les stratégies commerciales allemandes ne sont pas seulement européennes mais déjà mondiales. On peut espérer que des enseignants-chercheurs venant de l'Université de Valenciennes viendront enrichir nos travaux dans ce domaine particulier. De même une place doit être faite aux recherches sur les pays du Benelux qui peuvent à juste titre apparaître comme une sorte de maillon entre l'Allemagne et la France

Une recherche fédératrice

Les recherches dans le cadre de cet axe sont susceptibles de fédérer les efforts des chercheurs travaillant à l'UFR d'Etudes germaniques et scandinaves de l'Université de Lille3 sur l'Allemagne contemporaine et sur les pays néerlandophones et scandinaves que leurs orientations soient plus proches de la filière LLCE ou de la filière LEA. Elles s'inscrivent dans la ligne des préoccupations scientifiques formulées par l'axe de recherche consacré à l'Europe au sein de la Maison européenne des sciences de l'homme et trouvent également leur place dans le programme Norface qui se propose de tracer « le portrait du migrant européen. »

Universités et institutions partenaires

Les contacts nécessaires à la réalisation de ces recherches existent avec l'IEP de Lille (Centre d'Etude de l'Europe du Nord-Ouest, Lille 2), l'Institut de science politique de l'Université de Münster en Allemagne, le Centre d'études franco-allemandes (CNRS) Marc Bloch de Berlin, l'Institut franco-allemand de Genshagen (Brandebourg), le nouveau Centre interdisciplinaire de recherches sur l'Allemagne (CIERA) à Paris, l'Institut français des relations internationales (IFRI) à Paris et plus particulièrement avec les chercheurs du Centre d'études des relations franco-allemandes (Cerfa), l'Institut des relations internationales et stratégiques (IRIS) à Paris, la Société allemande de politique étrangère (DGAP, Berlin), l'Association pour la connaissance de l'Allemagne d'aujourd'hui (ACAA) qui édite la revue *Allemagne d'aujourd'hui* (Paris), l'Association pour la promotion des relations franco-germano-polonaises (Triangle de Weimar.) à Berlin, le Centre d'information et de recherche sur l'Allemagne (CIRAC) domicilié à l'Université de Cergy-Pontoise, enfin avec le nouveau centre de recherche en sciences humaines de l'Université de Valenciennes, en cours d'habilitation.